



# COMMUNIQUÉ

The Honourable Senator Claudette Tardif, Ph.D.

**Ottawa, le 29 janvier 2014** – La sénatrice albertaine Claudette Tardif accueille favorablement la décision annoncée ce matin par le chef du Parti libéral du Canada, M. Justin Trudeau, qui vise à maintenir et renforcer l'indépendance du Sénat.

« De nombreux Canadiens ont clairement affirmé au cours des derniers mois leur désir d'avoir un Sénat indépendant de l'influence de la Chambre des communes et à l'écoute de leurs préoccupations. La mesure audacieuse adoptée aujourd'hui est une étape importante afin de restaurer la confiance des Canadiens envers la Chambre haute » a déclaré la sénatrice Tardif.

« Cette décision représente un changement positif qui permet au Sénat de mieux jouer le rôle que lui ont confié les Pères fondateurs de la Confédération, soit de représenter les régions et les minorités et de faire un examen serein et pondéré des projets de loi qui sont adoptés à la Chambre des communes », estime la sénatrice.

« En tant que sénatrice de l'Alberta, je vais continuer d'accomplir le même travail qu'auparavant, soit d'examiner les projets de loi en fonction des intérêts de la région et des communautés que je représente ».

« Je salue l'engagement concret de M. Trudeau d'accroître l'indépendance du Sénat, et de répondre ainsi aux attentes des Canadiens » conclut la sénatrice Tardif.

-30-

Pour de plus amples renseignements :

Bureau de l'honorable Claudette Tardif, sénatrice de l'Alberta

Téléphone : 613-947-3589

Courriel : [claudette.tardif@sen.parl.gc.ca](mailto:claudette.tardif@sen.parl.gc.ca)